



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125207>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **25-125207**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de l'Etang-Salé

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21974004000015

Ville : L'ETANG-SALE

Code postal : 97427

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_Xe11H-aXIS

Identifiant interne de la consultation : 202534

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Adresse mail du contact : marchespublics@letangsale.fr

Numéro de téléphone du contact : 0262334333

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : voir RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Voir RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Voir RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 08/12/2025 à 09:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : CONSTRUCTION D'UN CLUB HOUSE DE RUGBY

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262310

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il est prévu une décomposition en 2 lots - Lot 1 : Gros-Oeuvre - Charpente - Couverture - Métallerie - Lot 2 : Constructions Modulaires

Lieu principal d'exécution du marché : Ile de la Réunion

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : Gros-Oeuvre - Charpente - Couverture - Métallerie

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262310

Lieu d'exécution du lot : L'ETANG-SALE

- **Description du lot :** Lot 2 : Constructions Modulaires

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 44211100

Lieu d'exécution du lot : L'ETANG-SALE

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation peut être consulté ou téléchargé sur le site www.achatpublic.com ou <https://www.marchespublics.letangsale.fr> - Modalités du dépôt du dossier : obligatoirement sur le site www.achatpublic.com Critères d'attribution des offres : - Valeur technique : 60 % - Prix : 40 % Les travaux seront financés par la collectivité, l'Agence Nationale du Sport et par la Fédération Française de Rugby. Une visite sur site est fortement recommandée, elle n'est toutefois pas obligatoire. Référé précontractuel La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel, conformément à l'article L.551-1 du Code de justice administrative, Ce recours peut être exercé jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel La validité du contrat qui en découle peut faire l'objet d'un référé contractuel, conformément aux articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative, Ce recours peut être exercé : 1. dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au BOAMP ou au JOUE 2. ou, en l'absence de publication, dans un délai de six mois à compter de la signature du contrat. Recours en contestation de la validité du contrat Le marché peut également faire l'objet d'un recours en contestation de validité du contrat devant le Tribunal administratif de SAINT-DENIS de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication et/ou de son affichage. Un recours gracieux peut être adressé à la Commune de L'ÉTANG-SALÉ (BP 901, 73 Avenue Raymond Barre, 97427 L'ETANG-SALÉ, La Réunion). La Commune dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Tout silence gardé au-delà de ce délai vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément à l'article R.421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant hors d'outre-mer ou à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de respectivement un mois et deux mois pour saisir le tribunal. Le Tribunal administratif peut être saisi via l'application informatique Télé recours Citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/11/2025